Annexe 7.3 - Trame de plan d'assurance qualité

- Enjeux du marché (fonction de la période à laquelle le PAQ est créé ou mis-à-jour)
- Organisation qualité
    - Acteurs, comitologie
    - Lien entre le système qualité et la direction de programme
    - Stratégie d'animation qualité, notamment vis-à-vis des acteurs opérationnels
    - Dispositif de collecte et de traitement des non-conformités et des propositions d'amélioration
- Gestion des ressources
    - Processus de mise à disposition et de remplacement des ressources nécessaires à l'exécution des prestations du présent marché
    - Dispositif de suivi des arrivées et des remplacements, notamment pour ce qui concernent les habilitations
    - Dispositif d'accueil et de montée en compétence des collaborateurs
    - Dispositif de suivi des compétences des collaborateurs
- Dispositif de suivi des indicateurs de performance
    - Notamment les indicateurs pénalisables du présent marché
- Dispositif de coordination et de capitalisation des connaissances et des savoir-faire associés
    - Interne au marché et vis-à-vis des autres acteurs (ANTAI, titulaires des autres marchés des programmes CNT)
- Dispositif de revue des prestations et des livrables
- Dispositif de suivi des actions correctives
- Stratégie de mise à jour et d'optimisation des référentiels documentaires de l'ANTAI
- Dispositif de gestion des risques : l'identification des risques et le plan de gestion des risques
- La démarche de gestion de projets :
    - Contribution aux projets d'évolutions applicatives portés par les TMA, les partenaires de l'Antai ;
    - Projets portés par la TME ;
- Stratégie d'amélioration continue des prestations du présent marché y compris sur le volet de la performance environnementale
    - A contextualiser en fonction de la période à laquelle le PAQ est créé ou mis-à-jour